



POLITIQUE



5 février 2005-5 février 2022

Retour sur le jour le plus redouté dans l'histoire récente du Togo

Sous le règne du général Gnassingbé Eyadema, il y avait deux types de Togolais. D'un côté, il y avait ceux qui le soutenaient sans faille et qui seraient ...

PAGE 3

POLITIQUE



Textile

La PIA recrute 1000 jeunes togolais

La Plateforme industrielle d'Adétikopé a lancé un appel à candidatures pour le recrutement de 1 000 jeunes togolais. L'appel lancé depuis le 2 février dernier prend fin le 28 février 2022 et permettra à la Plateforme de recruter des jeunes pour son industrie textile.

Faire de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) un outil de promotion de l'emploi des Togolais, particulièrement des jeunes, c'est l'un des objectifs des autorités togolaises. Plus de 35 000 emplois directs devraient être ...

PAGE 11

SANTE

Sexualité

Courbure de la verge, impacts sur la vie sexuelle et prise en charge médicale

PAGE 10

Acteurs portuaires

Kokou Edem Tengue a assisté aux travaux du comité de dialogue et de concertation

Le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Kokou Edem Tengue a pris part au début des travaux du comité de dialogue et de concertation des acteurs portuaires le 1er février 2022. Plusieurs points ont été évoqués au cours de ces travaux.



PAGE 11



39e session du NEPAD / Mobilisation des ressources

Faure Gnassingbé et ses pairs préoccupés

Mercredi dernier, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé et ses pairs du continent étaient réunis en ligne pour tenir la 39e session de l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD). Les dirigeants africains sont préoccupés par l'épineuse question de la mobilisation des ressources, sans lesquelles l'organisation ne peut pas réaliser ses ambitions.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Secteur éducatif: les enseignants bien décidés à troubler le sommeil du professeur Kokoroko

Alors qu'il semblait avoir réussi à calmer la tempête qui menaçait le système éducatif en 2021, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, n'est visiblement pas au bout de ses peines. Les enseignants sont bien décidés à troubler son sommeil. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de la Fédération des enseignants du Togo (Fesen), mais d'un autre syndicat, qui jusqu'ici n'était pas vraiment connu sur le terrain.

Non seulement le Collectif du monde éducatif du Togo (CMET), revient sur l'une des plus vieilles revendications, à savoir, le versement de la gratification exceptionnelle promise par le gouvernement ; mais aussi, sur le rétablissement dans leurs fonctions, de 174 directeurs d'écoles accusés d'avoir participé à une grève illégale organisée par la Fesen. Esohanam Baho, porte-parole du CMET exprime sa désapprobation par rapport à ces sanctions et rappelle au gouvernement que le temps passe et sa promesse tarde à venir.

« Si les enseignants ont fait usage de la grève que vous qualifiez d'illégale, c'est parce que la partie gouvernementale n'a pas accepté les accords. Le protocole d'accord signé en mars 2018 a connu une violation à partir de 2019 par la non-indexation de la prime aux salaires. Ceci constitue une violation claire de la disposition du protocole qui

PAGE 3

Programme d'investissements publics

Un programme au service des populations

Ablamba Ahoéfavi Johnson, ministre, secrétaire général de la présidence de la République a officiellement lancé le 31 janvier 2022 à Lomé, les travaux d'élaboration du Programme d'investissements publics (PIP). Ce programme qui ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Sommet Cedeao
Le coup d'Etat au Burkina, l'échec en Guinée Bissau
au centre des débats



P 4

Zilecaf
Trade Barriers Africa, la solution digitale contre les
Barrières non tarifaires



P 5

Santé sexuelle
Courbure de la verge, impacts sur la vie sexuelle et
prise en charge médicale



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Tchala Dahana, revendeuse d'oignons et d'épices dans le grand marché de Kara

À 41 ans, Tchala Dahana est mariée et mère de 3 enfants à Kara. Des enfants qu'elle entretient grâce à la revente d'oignons et d'épices dans le grand marché. Une vocation tardive, mais bien ancrée chez cette femme qui ne s'est pas arrêtée au premier obstacle et cultive de belles ambitions. En effet, bénéficiaire du tout premier produit du FNFI ; le produit APSEF, avec lequel, elle démarre en 2017 la revente d'oignons, Tchala Dahana a obtenu récemment un crédit de 4 millions FCFA avec le produit Nkodédé pour développer ses activités et devenir revendeuse grossiste d'oignons. Retour sur son histoire dans ce numéro de votre rubrique Echos des bénéficiaires.

Tchala Dahana est née à Kara, ville située à environ 423 km au nord de Lomé. Dahana perd son père trop tôt. Aujourd'hui, elle a une vague idée de ce parent dont elle sait seulement qu'il était agriculteur. Dans son adolescence, sa tante lui propose de faire quelque chose : « Si tu ne fais rien, les gens vont se moquer de toi, parce que tu seras obligée d'aller demander de l'argent à tout le monde pour tes besoins essentiels » lui aurait dit sa tante. Tchala Dahana bien qu'ayant longuement réfléchi n'avait pas trouvé ce qu'elle pouvait faire. Surtout qu'elle a arrêté ses études sans diplôme. « Je savais que trouver un emploi avec mon niveau d'instruction serait très difficile voire même impossible ». Le seul emploi éventuellement disponible était celui de domestique. Mais elle se souvenait de ses amies qui étaient passées par-là et avaient été traitées comme de véritables esclaves. Elle en parle d'ailleurs

péniblement.

Elle est alors tentée par ce que fait sa tante : vendre des tomates. Mais n'avait pas le capital pour avoir une place dans le grand marché. Elle se promenait dans la ville pour vendre ses tomates. « Je rentrais à la maison en étant très fatiguée » nous confie-t-elle.

L'appât du gain

Malgré les difficultés, elle s'épanouit. Elle ne demande plus d'argent aux autres pour ses besoins et a pu épargner pour trouver une place au marché. Désormais, femme au foyer et mère, elle est surtout autonome.

Les gains allant croissant, les charges familiales aussi, Tchala Dahana se pose la question de savoir comment augmenter ses revenus. Elle décide alors en plus des tomates de se lancer dans la revente d'oignons. Mais, n'avait pas le fonds nécessaire



Tchala Dahana

pour démarrer. C'est en 2017, qu'elle découvre les produits FNFI et mène les démarches nécessaires pour avoir un crédit. Et ce sera le produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers. Elle raconte : « C'est avec le premier crédit APSEF que j'ai pu acheter mon premier sac d'oignons pour revendre en détail. Et ça a marché ». Avec les prêts APSEF successifs et ses économies, elle finit par rajouter, la revente d'épices et de petits poissons. Malgré le succès, Tchala Dahana sait qu'elle pouvait encore aller plus loin. Au lieu de continuer à acheter des oignons chez des grossistes de Kara, elle veut commencer à voyager sur Agadez et Malanville pour s'approvisionner. Le moment

venu, elle se lance effectivement dans l'aventure. « Ça a été pour moi une étape décisive. J'ai non seulement pu maîtriser tous les détails de ce commerce, mais j'ai aussi augmenté aussi mes bénéfices.

Enfin le succès avec Nkodédé

Elle eut la bonne idée de ne pas se contenter du marché de Kara. Tchala Dahana fournit depuis peu des sacs d'oignons à des détaillantes du marché de Lama. « On m'a parlé du produit Nkodédé. J'ai saisi l'opportunité et j'ai eu un crédit de 4 millions FCFA. Avec cet argent, je suis devenue revendeuse grossiste, notamment pour des revendeuses du marché de Lama », affirme-t-elle avec fierté. Et le résultat est très encourageant.

« Les premiers sacs que j'ai achetés, je les ai vendus aux femmes de Lama en un temps record. Je vais repartir à Agadez dans les prochains jours ». Et c'est dans un style élégant qu'elle se lance un défi : « Il y a un grand marché d'oignons. J'ai ma part dans ce marché et j'entends la prendre ». Pour réussir ce grand défi, elle compte encore sur le FNFI. Elle est convaincue qu'elle pourra rembourser le prêt de Nkodédé cycle 1 dans le bon délai pour avoir Nkodédé cycle 2. En effet, D'un montant maximum et inédit de 10 000 000 FCFA, N'Kodédé cycle 2 est accordé aux bénéficiaires du premier cycle ayant honoré leurs engagements sans incidents.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... vise à améliorer progressivement les primes accordées aux enseignants. Après une grogne suivie d'une grève lancée par la Fesen en novembre 2020, le protocole d'accord fut relu le 11 janvier 2021 pour légitimer la violation. Selon la relecture, il doit être octroyé aux enseignants une gratification exceptionnelle à partir de janvier 2021. Aujourd'hui, nous sommes en février 2022 et rien n'a été jusqu'ici fait malgré toutes les propagandes médiatiques

faites à ce propos en décembre 2021 », a-t-il écrit au ministre de la Fonction publique Gilbert Bawara.

Il faut rappeler que ce dossier est conjointement conduit par les ministres Bawara et Kokoroko. Il y a de fortes probabilités qu'à cette allure, les deux retournent très vite au front. On peut constater à travers la sortie de ce syndicat, que dans les jours à venir, l'on pourrait assister à des mouvements d'humeurs. Et, il y a un détail important : c'est

un syndicat peu connu sur la scène syndicale.

C'est sans doute des travailleurs qui ne sont pas satisfaits de la conduite de la lutte syndicale par leurs aînés et qui ont décidés de prendre leurs responsabilités. Une telle situation peut s'avérer complexe à gérer. Souvent, ce sont de jeunes syndicalistes qui ont envie de s'affirmer et qui reculent difficilement. C'est à cela que l'on a assisté avec la naissance de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) en

2013. Le gouvernement devrait donc les prendre au sérieux et chercher les moyens de les satisfaire, surtout sur la question de la gratification exceptionnelle, qui commence par prendre du temps pour se concrétiser.

Fort heureusement, dans une lettre en date du 1er février dernier, le ministre Kokoroko invite le secrétaire général de la Fesen et sans doute aussi les autres responsables syndicaux, à une réunion qui

se tiendra à son cabinet, le 8 février 2022. L'objectif est d'échanger sur les conclusions des travaux du Comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation nationale. Selon une précision émanant du ministère,

« cette réunion du Cadre permanent de concertation apportera la lumière sur la gratification exceptionnelle promise aux enseignants ».

Edem Dadzie

39e session du NEPAD

Faure Gnassingbé et ses pairs préoccupés par la mobilisation des ressources

Mercredi dernier, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé et ses pairs du continent étaient réunis en ligne pour tenir la 39e session de l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD). Les dirigeants africains sont préoccupés par l'épineuse question de la mobilisation des ressources, sans lesquelles l'organisation ne peut pas réaliser ses ambitions.

Cette session qui marque les 20 ans du NEPAD intervient dans un contexte de crise sanitaire qui a négativement impacté les efforts de développement du continent dont les priorités portaient sur les systèmes de santé, les systèmes alimentaires, la croissance économique et inclusive, en lien avec l'Agenda 2063 de l'instance continentale. Les dirigeants africains ont également suivi une communication sur la thématique relative au « lien entre l'éducation et le développement : un changement de paradigme ». Cela dénote de la volonté des chefs d'Etat de donner une nouvelle

orientation au système de l'éducation en vue de l'adapter aux besoins de développement avec un capital humain adéquat. Le président du Rwanda, Paul Kagamé, président du Comité d'orientation, a fait le point à ses pairs sur les engagements de l'Afrique en matière de partenariat, en vue de la mobilisation des ressources devant permettre de réaliser les ambitions du NEPAD. Il faut rappeler que l'organisation a pour principale vision de réaliser les services de prospective et de conseil technique pour une mise en œuvre efficiente des politiques de développement et d'investissement. Cette année,



Faure Gnassingbé lors de la visioconférence

L'organisation panafricaine entend mettre l'accent sur la disponibilité des produits médicaux. Il est également prévu la mise en place d'un système d'accès inclusif aux soins de santé primaire. Lors de la session du mercredi dernier, il y a eu l'élection

du nouveau président du Comité d'orientation et la nomination du nouveau secrétaire exécutif. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un projet de développement à l'échelle continentale initié par les chefs d'Etat et de gouvernement en

2001, en vue de relever les défis majeurs du continent à savoir l'éradication de la pauvreté, la promotion de la croissance et le développement durable ainsi que l'intégration pleine de l'Afrique dans l'économie mondiale.

TM

5 février 2005-5 février 2022

Retour sur le jour le plus redouté dans l'histoire récente du Togo

Sous le règne du général Gnassingbé Eyadema, il y avait deux types de Togolais. D'un côté, il y avait ceux qui le soutenaient sans faille et qui seraient prêts à tout pour le protéger. D'un autre côté, il y avait ses opposants, dont certains étaient prêts à tout pour le voir quitter le pouvoir, même si cela devait passer par la mort... Paradoxalement, tous redoutaient le jour de sa mort, même ceux qui guettaient le moindre signe pouvant indiquer qu'il vivait ses dernières heures. Et le jour tant redouté est finalement arrivé...

Nous sommes le 5 février 2005, un samedi qui a démarré comme les autres, mais qui ne finira pas comme les autres... La journée s'est plutôt bien déroulée sur l'ensemble du territoire nationale. Les Togolais bénéficiaient

toujours du climat de paix et de sécurité instauré par le régime du général Eyadema. Le soir, comme d'habitude, les familles se sont réunies autour de leurs postes de télévisions, pendant que les mamans faisaient bouillir la marmite.



Feu le général Gnassingbé Eyadema

Comme chaque samedi avant le journal de 20h, c'est le passage d'un feuilleton. Les adolescents et jeunes

en raffolent, cela lesr faits rêvés de leurs futurs grands amours. Et il faut dire que ces feuilletons n'ont

pas toujours eu de bons résultats sur l'éducation des enfants. Mais, pour revenir à cette soirée là... à 20h, le traditionnel générique de la Télévision togolaise (TVT) pour le journal du soir, passe, sans que l'on puisse se douter que dans quelques instants, l'histoire politique du Togo allait connaître un basculement spectaculaire.

Cette belle journée du samedi 5 février 2005 allait se terminer de façon dramatique. Même les ...

Suite à la page 11

Etats-Unis / Grâce pour les émeutiers du Capitole

Trump fait des promesses électorales pour 2024

Depuis qu'il a été obligé de quitter ses fonctions de président des Etats-Unis d'Amérique après le revers subi par Joe Biden, le milliardaire Donald Trump multiplie des déclarations qui démontrent bien son intention de revenir en 2024. En meeting au Texas, le week-end dernier, l'ancien président Donald Trump s'est montré une nouvelle fois conciliant avec les émeutiers de l'attaque du Capitole du 6 janvier 2021 dernier. S'il est élu en 2024, Donald Trump a promis de gracier tous ces émeutiers du capitole. Une promesse qui divise l'opinion au sein de son parti, les Républicains.

Selon la presse américaine, Donald Trump avait déjà cette intention alors qu'il n'avait pas encore passé le flambeau à Joe Biden. Dans le chaos des tout derniers jours de son mandat, juste après l'attaque du Capitole, Donald Trump avait déjà posé la question à ses conseillers au sujet des manifestants du 6 janvier : « Est-ce que vous pensez que je devrais les gracier ? Est-ce que j'ai le pouvoir de le faire ? Est-ce que ce

serait une bonne idée ? » Evidemment, gracier plus de 700 personnes, qui font l'objet de poursuites fédérales pour leur implication dans l'envahissement du Capitole, serait du jamais vu aux Etats-Unis. Et même si la législation américaine le permet, cette grâce ne saurait être appliquée avec l'accord de la majorité des Républicains, notamment celui de Mitch McConnell ou de Lindsay Graham.

« Le 6 janvier était une tentative d'empêcher le transfert pacifique du pouvoir ce qui n'était jamais arrivé », a rappelé Mitch McConnell, le chef des conservateurs au Sénat, en se disant opposé à toute réduction de peine. Pour sa part, Lindsay Graham estime que cette grâce serait « inappropriée ». Ce qui lui d'être taxé de « RINO » par Donald Trump ce mardi. « Republican In Name Only » ou « Faux



Le Capitole envahit par des partisans de Donald Trump

républicain » en français. Insulte suprême dans la bouche de l'ex-président et de son électorat. Pour rappel, début janvier, le président de la commission parlementaire en charge de l'enquête de l'attaque du Capitole, le démocrate du Mississippi, Bennie Thomson, avait demandé à

la fille de l'ancien président Ivanka Trump de témoigner sur toute conversation au sujet du projet d'empêcher la certification du vote des grands électeurs. En cas de silence ou de refus, Ivanka Trump pourrait être assignée à témoigner.

T.M.

Sommet Cedeao

Le coup d'Etat au Burkina, l'échec en Guinée-Bissau au centre des débats

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) se sont retrouvés à Accra, ce jeudi 3 février, alors que trois pays de cette région frappée par les djihadistes sont dirigés par des militaires putschistes et ont été suspendus de ses instances. Si le dossier du Burkina Faso est l'objet principal de ce sommet d'Accra, la tentative échouée de la Guinée-Bissau a été auscultée aussi.

Certains diplomates ne le cachent pas : le chef des putschistes de Ouagadougou, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a plutôt fait bonne impression à ceux qui l'ont rencontré. L'homme a passé un an au Mali de 2020 à 2021 comme «

interlocuteur très au fait du dossier. Lors du même sommet, les situations du Mali et de la Guinée - deux autres pays dirigés par des auteurs de coups d'Etat - ont été débattues.

Invité de dernière minute, le dossier du coup d'Etat manqué en Guinée-



Le président de la Commission de la Cédéao Jean-Claude Kassi Brou

casque bleu » de l'ONU au sein de la Minusma. Il a rétabli la Constitution de son pays après l'avoir suspendue dès l'annonce du coup d'Etat.

« Au Burkina, tout va se jouer essentiellement sur la durée de la transition. Il faut une transition courte », explique un

Bissau a été un point de discussion intéressant. Si la Cedeao s'est félicitée de l'échec de cette tentative, il faut noter que des mesures urgentes doivent être prises pour éviter une escalade éventuelle en renforçant la sécurité autour du chef de l'Etat Umaro Sissoco Embaló.

T.M.

Afrique du Sud

La commission Zondo publie son 2e rapport sur la corruption sous l'ère Zuma

Un nouveau rapport de la commission d'enquête Zondo a été remis au chef de l'Etat Cyril Ramaphosa mardi 1er février. Il s'agit du second volet de cette enquête de 4 ans pour faire la lumière sur les soupçons de corruption et de fraude au sein des institutions et des entreprises publiques entre 2009 et 2018.



Le juge Raymond Zondo

Un premier rapport rendu public le mois dernier s'était notamment penché sur le pillage de la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways, et de l'administration fiscale sud-africaine. Ce nouveau document - long de plus de 500 pages - porte sur des détournements massifs dans 2 autres entreprises publiques. Principale cible de ce pillage organisé, selon ce nouveau rapport - : la compagnie Transnet, qui gère les chemins de fer, les ports et les pipelines en Afrique du Sud. Quelques 2,4 milliards d'euros auraient été

illégalement attribués par cet opérateur public à des sociétés appartenant à des amis de l'ancien président Jacob Zuma. Notamment les Guptas, trois hommes d'affaires d'origines indiennes, impliqués dans plusieurs scandales.

L'ex-président est également mis en cause dans ce rapport pour avoir facilité le vol de ressources publiques, en plaçant ses amis à la tête de l'opérateur. Autre société examinée par cette commission d'enquête, le fabricant d'armes Denel, fleuron de l'industrie de la défense et qui a été conduit à sa ruine

là aussi par un fidèle de l'ex-président.

Le chef de l'Etat Cyril Ramaphosa a qualifié ce document de « pas significatif dans la lutte contre la corruption ». Un dernier rapport doit encore lui être présenté à la fin du mois. Après quoi, il devra se prononcer sur d'éventuelles poursuites devant la justice. Mais la société civile appelle - d'ores et déjà - à l'ouverture de poursuites judiciaires - notamment contre l'ancien président Zuma - estimant qu'il y a déjà suffisamment de preuves accablantes.

Rfi.fr

Programme d'investissements publics

Un programme au service des populations

Ablamba Ahoéfavi Johnson, ministre, secrétaire général de la présidence de la République a officiellement lancé le 31 janvier 2022 à Lomé, les travaux d'élaboration du Programme d'investissements publics (PIP). Ce programme qui couvre la période de 2023 à 2025 permettra de répondre aux attentes des populations.

Selon la présidence de la République, le Programme d'investissements publics sera élaboré conformément aux réformes contenues dans la programmation des investissements publics. Cette programmation est effective depuis le séminaire gouvernemental tenu les 25 et 26 juillet 2021 à Kara.

Les actions planifiées par les ministères, surtout celles en lien avec l'inclusion sociale et qui touchent les secteurs sociaux comme la santé, l'éducation, l'eau et la protection sociale

bénéficieront d'un suivi rapproché et régulier pour leur mise en œuvre effective. Les projets du PIP devront être en phase avec les ambitions de la feuille de route gouvernementale. Le cadrage budgétaire dans l'inscription des besoins d'investissement au PIP devra être respecté. Il s'agira aussi d'augmenter le financement des investissements publics en recourant aux apports du secteur privé. L'objectif est de soulager les finances publiques et d'éviter la



Ablamba Ahoéfavi Johnson

répétition des mêmes investissements dans le PIP, tout en renforçant la coordination entre les ministères.

Autre nouveauté, le champ du Programme

d'investissements publics sera élargi aux collectivités locales, aux entreprises publiques et aux partenariats publics-privés.

Pour le secrétaire général de la présidence de la

République, le Togo pourra ainsi disposer d'un programme d'investissements publics à même de contribuer à une croissance forte et à un déploiement accru des services sociaux de base au bénéfice des populations au moment où la sous-région fait face à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Le Programme d'investissements publics permet de promouvoir le développement économique et social du Togo. Il permettra également aux populations de bénéficier des services sociaux de base, afin d'atteindre les objectifs de la feuille de route gouvernementale.

Félix Tagba

Economie maritime

Un cadre de dialogue et de concertation mise en place pour les acteurs

Pour devenir un hub logistique d'excellence dans la sous-région, plusieurs étapes doivent être franchies. Le Togo s'évertue pour ne pas brûler ces étapes. Les acteurs jouent un rôle clé dans cette marche pour devenir un hub logistique.

Regrouper les acteurs pour un dialogue et une concertation, c'est pari que se fixe le ministère de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière. Le 28 janvier 2022 à Lomé, une session de ce cadre ouverte par le directeur de cabinet de ce ministère, Ismaël Komi Kodjo a regroupé les parties prenantes et d'autres acteurs économiques.

Ce cadre de dialogue et

de concertation a permis d'échanger et de retenir un comité en charge d'adresser les différentes doléances émises par les acteurs.

Il permet de faire remonter les sujets relatifs à l'augmentation des coûts des opérations portuaires et douanières. C'est aussi un moyen pour écouter et échanger sur les différentes inquiétudes liées à la poursuite des activités relatives à l'opérationnalisation du

port sec pour le bénéfice des nombreux opérateurs économiques togolais et étrangers.

L'objectif principal des chantiers entamés et des actions entreprises par le ministère de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière suivant les directives de feuille de route gouvernementale, reste le développement de l'économie bleue au Togo.

A l'instar de son port en eau profonde, de sa situation géographique stratégique, de ses infrastructures



Les officiels autour de la table de discussion

modernes..., le Togo a tous les atouts pour devenir un hub logistique d'excellence dans la sous-région. Mais il est important de s'adapter aux réalités du moment et de faire

face à une rude concurrence. Écouter, dialoguer et impliquer tous les acteurs de la chaîne pour atteindre cet objectif ne peut qu'être salutaire.

Félix T.

Zlecaf

Trade Barriers Africa, la solution digitale contre les Barrières non tarifaires

Pour lutter contre les Barrières non tarifaires dans la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), une solution a été mise en place. Il s'agit de Trade Barriers Africa. Cette solution digitale est opérationnelle au Togo depuis le 31 janvier 2022.



Des véhicules en circulation

Trade Barriers Africa permet de signaler tout obstacle rencontré lors du commerce de marchandises à travers les frontières intra-africaines. Des

peuvent être par exemple signalés. Le mécanisme en ligne est ouvert à tous les entrepreneurs africains : petites, moyennes et grandes entreprises, commerçants informels, femmes et jeunes entrepreneurs.

En signalant ces Barrières non tarifaires (BNT), les commerçants peuvent obtenir leur levée avec l'appui des autorités nationales.

« Trade Barriers Africa est une réponse concrète aux problématiques quotidiennes des micro, petites et moyennes entreprises transfrontalières. Pour qu'elles puissent prospérer, il est impératif que disparaissent les barrières non tarifaires, qui non seulement rallongent les procédures d'acheminement des marchandises, mais coûtent également aux commerçants. Dorénavant, ils disposent

d'un mécanisme en ligne qui leur permettra à terme de commercer plus facilement dans la région, comme dans tout le reste du continent. Juste en créant un compte sur www.tradebarriers.africa et en signalant les BNT, les commerçants et commerçantes peuvent réellement améliorer les conditions dans lesquelles ils et elles exercent leur activité. Il est donc crucial qu'ils s'approprient ce mécanisme », a déclaré le Point focal national du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, M. Ognandou.

Il a lancé un appel pour la mobilisation des commerçants. « La mobilisation des commerçants est essentielle à leur propre réussite. Les Barrières non tarifaires seront éliminées

à mesure qu'elles seront signalées. Sans information sur ces situations complexes aux postes-frontières, nul ne pourra agir pour les résoudre. Un mécanisme fiable et sécurisé a enfin été mis au point et nous encourageons l'ensemble des acteurs du commerce transfrontalier, y compris les petits commerçants, à en faire usage autant que possible. C'est en utilisant Trade Barriers Africa que nous parviendrons à faire circuler plus de marchandises d'un pays à un autre et booster nos négociants », a-t-il souligné. Le mécanisme a déjà fait ses preuves dans la sous-région. Il a permis d'éliminer plus de 600 barrières non tarifaires dans cette zone. Compte tenu de son efficacité, il sera désormais déployé au niveau continental.

F.T.

- 19- Qu'enfin, Quaternity Traders SARL est une société qui intervient dans l'achat et la commercialisation des produits agricoles. Le comportement fautif de la société VMV Agro Import and Export et de son gérant a paralysé ses activités entraînant une chute de ses revenus commerciaux ;
- 20- Qu'il y a lieu de condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U à payer à la société Quaternity Traders SARL et son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer, la somme de Quinze millions (15 000 000) franc CFA à titre de dommages et intérêts et d'ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir

PAR CES MOTIFS

Il est demandé au Tribunal de Commerce de :

En la forme

- ✓ Déclarer l'action régulière ;

Au fond :

- ✓ La dire fondée ;
- En conséquence,
- ✓ Condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U et son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer à payer à la société Quaternity Traders SARL représentée par son Gérant Monsieur Ramachandran Shivasubramanian Iyer, la somme de **TRENTE QUATRE MILLIONS DEUX CENT HUIT MILLE (34 208 000) F CFA** au titre du montant des marchandises commandées et celle de **QUINZE MILLIONS (15 000 000) F CFA** à titre de dommages et intérêts ;
- ✓ Dire que les sommes produiront des intérêts au taux légal à compter de la décision à intervenir ;
- ✓ Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toute voie de recours ;
- ✓ Condamner la société VMV Agro Import and Export SARL U aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître ATSOO Kokou Darius, Avocat aux offres de droit.

SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

J'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de commerce de Lomé de la copie de l'Ordonnance n°044/2022 du 31 janvier 2022 rendue par Monsieur le Président dudit Tribunal que celle du présent exploit et par leur insertion au quotidien d'information TOGOMATIN, dont le coût est de _____ F CFA

L'HUISSIER



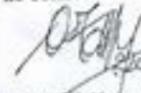
5

8. Que le siège de la société débitrice mentionné sur la déclaration d'inscription du RCCM à l'adresse suivante **AGOE ATSANVE Téléphone : 93 52 72 24** n'est pas géographiquement localisable, ce qui équivaut à un domicile (siège) non connu ; le Gérant, monsieur Vijay Kumar VARMA, ne répond plus aux appels sur son numéro de téléphone précité, lequel est devenu inaccessible depuis plusieurs semaines ;
9. Que même au RCCM, il n'existe pas d'indication précise pouvant permettre à l'huissier instrumentaire de se rendre au siège de la société débitrice ;
10. Qu'aux termes de l'article 58 du code de procédure civile : *Lorsque la partie destinataire n'a pas de domicile ni de résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge ;*
11. Qu'il convient d'autoriser société **Quaternity Traders SARL** à déléguer l'assignation projetée par voie d'affichage à l'auditoire du Tribunal de commerce de Lomé et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale à l'instar du quotidien Togo presse ou tout autre qu'il vous plaira, en application de l'article 58 du nouveau code de procédure civile de désigner.
12. Qu'en outre, cette affaire requiert une célérité particulière en raison de la nature de la créance, la réticence des débiteurs à honorer leur engagement et du fait aussi que société Quaternity Traders SARL à très brève échéance, est tenue de rembourser à sa banque les fonds qu'elle a transféré à la société VMV Agro Import and Export SARL U ;
13. Qu'en effet, aux termes de l'article 65 du code de procédure civile : *Les dispositions qui précèdent ne font pas obstacle au pouvoir des juges, en cas d'urgence, d'abréger les délais de comparution.*
14. C'est pourquoi, vu les dispositions des articles 58, 65 et 163 alinéa 2 et du code de procédure civile, la société **Quaternity Traders SARL** sollicite qu'il vous plaise, l'autoriser à assigner la société **VMV Agro Import and Export SARL U** prise en la personne de son Gérant et monsieur **Vijay Kumar VARMA, gérant de ladite société** par affichage à l'auditoire du Tribunal de commerce et par insertion de l'exploit d'assignation dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale à l'instar du quotidien Togo presse ou tout autre qu'il vous plaira, en application de l'article 58 du nouveau code de procédure civile, à une audience extraordinaire en cabinet conformément à l'article 163 alinéa 2 du même code ;

Fait à Lomé, le 26 janvier 2022

Pour la requérante,

Le conseil


Me ATSOO Kokou T. M.
AVOCAT / LAWYER



1

ORDONNANCE N° 044 / 2022

Nous, Amenyo Kudzo AKUATSE, président du Tribunal de commerce de Lomé,

- ✓ Vu la requête en date du 26 janvier 2022 et la pièce jointe ;
- ✓ Vu les dispositions des articles 58, 65 et 163 alinéa 2 du Code de procédure civile ;

Attendu que la requête Nous paraît fondée ;

En conséquence :

- ✓ Autorisons la société Quaternity Traders SARL à assigner la société VMV Agro Import and Export SARL U prise en la personne de son gérant et monsieur Vijay Kumar VARMA, gérant de la société, à comparaître à bref délai, par-devant le Tribunal de commerce de Lomé, le mercredi 9 février 2022 à 10 heures 00 minutes à l'audience, en cabinet du juge WEKA.
- ✓ Désignons le quotidien d'information TOGOMATIN pour recevoir insertion de l'exploit d'assignation ;
- ✓ Disons qu'il Nous en sera référé en cas de difficulté ;

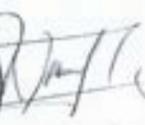
Fait en notre cabinet, à Lomé,

Le 31 JAN 2022

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL


Lomé, le 01/02/2022
ADJAMAGBO K. Germain
HUISSIER DE JUSTICE




Amenyo Kudzo AKUATSE

1

REQUETE AUX FINS D'ABREVIATION DE DELAI ET D'ETRE AUTORISE A SIGNIFIER UNE ASSIGNATION PAR VOIE D'AFFICHAGE A L'AUDITOIRE DU TRIBUNAL COMPETENT ET PAR INSERTION DANS UN JOURNAL DE DIFFUSION NATIONALE OU LOCALE

Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Lomé,

A la requête de la société Quaternity Traders SARL au capital social d'un million (1.000.000) FCFA, inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier n°RB/COT/21/B 29152 ayant son siège social à l'lot 1780, Fidjrossé Houenoussou, Cotonou, Bénin, prise en la personne de son Gérant Ramachandran Shivasubramanian Iyer.

Assistée de Maître Darius Kokou ATSOO, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier adidogomé Madiba Immeuble Eliza Home, BP 7722 Lomé-Togo ; Téléphone (00228) 22 26 01 01 ; Skype id : darius.ataoo@ataoolawyerfirm.com

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

1. Que la requérante est créancière de la société VMV Agro Import and Export SARL U pour avoir commandé auprès de cette dernière des graines de soja à hauteur de trente-neuf million cinq cent trente-six mille (39.536.000) francs CFA et mais n'a malheureusement pas reçu livraison ;
2. Que le Gérant de la société VMV Agro Import and Export Sarl U a justifié la non livraison des marchandises par la modification des prix sur le marché ;
3. Que face à cette situation, la requérante a renoncé à la commande et a demandé la répétition du prix payé mais le gérant de la requise lui a fait savoir qu'il a utilisé le montant payé pour d'autres commandes en son personnel ;
4. Que ce dernier a reconnu la créance de la requérante et a promis la rembourser dans un délai ;
5. Que depuis le 26 juillet 2021, date de sa reconnaissance de créance, les tractations mises en œuvres par la requérante afin d'obtenir remboursement ont été vaines ;
6. Que par requête aux fins de saisie conservatoire de biens meubles en date du 06 janvier 2022, la requérante a sollicité l'autorisation du Président du Tribunal de commerce conformément à l'article 545 de l'AUPSRVE pour pratiquer sur les biens meubles corporels et incorporels du gérant de la société VMV Agro Import and Export SARL U ;
7. Que ladite requête a été rejetée par le siège présidentiel du Tribunal de commerce motif tiré de ce que les faits tels que présentés nécessitent le contradictoire ;

1

1

Photo du jour

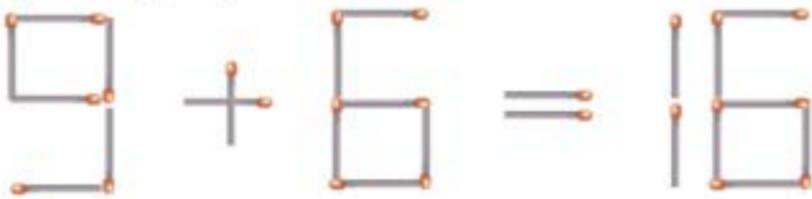


Légendez en commentez la photo ci-dessus!

Question pour un spécialiste

Chers spécialistes,svp comment appelle t-on les étoiles que l'on voit après une bonne gifle ?

Enigme: corrigez l'équation ci-dessous



Blagues du jour

J'aime faire des blagues. Donc si tu me trouves dans ton lit avec ta femme, ne te fâche pas, c'est une blague.

Elle a mis un garçon en statut je lui demande c'est qui elle me dit c'est son papa quand il était jeune et pourtant le jeune au profil a porté un cache nez.

Bertine tu vas finir mal ...

Quand un pasteur ou un prêtre commence à dire: "ne faites pas comme moi, mais faites ce que la bible dit", 'il faut savoir que l'un de ses fidèles lui a vu entrain de boire l' alcool dans un coin ou draguer femme d'autrui

Ma soeur, tu as la bague de fiançailles depuis 5 ans au doigt sans mariage; ma chérie, stp il faut la jeter... ton doigt n'est pas un porte-clé(s).

Le rire est le meilleur médicament au monde mais si tu ris sans raison, là tu as besoin des médicaments (folie)!!

Pensées du jour

Seul l'espoir fait vivre dans un monde où la corruption est à la routine. Certains te diront que beaucoup avaient cet espoir et rien n'est changé dans leur vie jusqu'à ce qu'ils ont donné leur dernier souffle. Demande toi si d'autres n'ont ils pas surmonté cette étape? Si oui pourquoi pas toi? Toujours croire en toi, croire qu'un jour ça va payer, et que tes efforts ne seront pas frivoles.

Le bonheur viendra de bonnes heures lorsque tu seras décidé d'être toujours que heureux. De plus Il se crée dans l'esprit. Il est cette capacité qui nous pousse à aller de l'avant avec la ferme confiance que demain sera meilleure qu' hier.

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 31 /01/ au 07 /02/ 2022

3È ARRONDISSEMENT	BD. DU 13 JAN.	96 32 97 71
ST ANTOINE	1048, AV.LIB	96 80 10 07
CRISTAL	BD HOUPHËT-BOIGNY	97 07 12 32
OCEANE	RUE DE L'OCAM	96 75 25 02
ECLAIR	BÈ AHLIGO	96 80 09 06
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ	90 09 94 03
ROBERTSON	NYÉKONAKPOË	22 22 28 41
GBOSSIME	BD DE LA KARA	92 47 61 21
N.D. DE LA TRINITE	SUPER TACO	93 69 22 34
FOREVER	TOKOIN FOREVER	91 00 29 17
PAIX	RÉSIDENCE DU BENIN	96 80 09 49
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	96 68 03 03
RAOUDHA	HÉDZRANAWOE	70 51 66 21
BIEN ETRE	HEDZRANAWOE	70 54 29 07
FIDELIA	BÈ-KPOTA	96 80 09 18
SARAH	ADAKPAMÉ	70 42 69 02
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22 50 54 85
SILOE	APÉDOKOË ATIGANGOMÉ	90 80 26 39
ACTUELLE	SAGBADO - ADIDOGOMÉ	90 61 46 44
SEGBE	SÉGBÉ QT ZANVI	79 30 07 29
DJIDJOLE	DJIDJOLE	93 93 99 27
ST JOSEPH	BE KLIKAME	96 80 09 65
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	70 44 81 96
MILLENAIRE	AGOË-NYIVÉ	70 21 31 97
DIEUDONNE	LEO 2000	70 44 84 59
OSSAN	CARREFOUR LIMOUSINE	70 40 44 25
APOLLON	AVÉDJI	70 41 01 07
EMMAÛS	RTE MISSION TOVÉ	96 80 09 12
CLEMENCE	AGOË	70 21 26 26
SATIS	AGOË-LOGOPÉ,	70 44 85 17
LA BARAKA	AGOË LOGOPE	70 41 44 13
ST MICHEL	AGOË-NYIVÉ	70 43 30 43
NOUVELLE TULIPE	RTE MISSION TOVÉ	99 47 00 70
LE ROCHER	AGOË ZONGO	99 08 05 01
ASSURANCE	ADÉTIKOP	96 82 76 76
ZOSSIME	MARCHÉ DE ZOSSIPÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
NELLY'S	KLÉMÉ AGBOKPANOU	99 90 90 80
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cavavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ;
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL «O» PARC (Agoë Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70



Pack **BUSINESS** Pour grandir



Offre
BUSINESS

www.boatoogo.com



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19

Santé sexuelle

Courbure de la verge, impacts sur la vie sexuelle et prise en charge médicale

La courbure de la verge concerne environ 1 homme sur 10. Selon qu'elle soit héréditaire ou acquise, cette courbure n'aura pas le même impact sur la santé et l'épanouissement sexuel des hommes. Un spécialiste donne les raisons qui pourraient expliquer cette situation, dévoile ses possibles impacts sur la vie sexuelle, et donne des conseils pour y faire face.

Deux raisons expliquent la courbure d'un pénis. Il peut s'agir d'un problème congénital/héréditaire. Dans ce cas, la courbure va se développer avec l'adolescence et la verge se courbera du côté le plus court. La plupart du temps, cela n'entraînera pas de véritable gêne ou problème et la courbure se stabilisera. Mais parfois, lorsque la courbure est vers le bas,

naturellement dévié et n'engendrant pas de douleur à l'érection ou à la pénétration, non. Il faut arriver simplement à l'assumer. Dans le second cas, quand la courbure est douloureuse lors des rapports sexuels, ce n'est pas grave, mais cela peut poser des problèmes si ce n'est pas traité.

En effet, « cette pathologie évolue parfois



Une verge courbée

elle pourra avoir un grand retentissement pour la pénétration qui pourra être impossible ou gênante, voire douloureuse, pour la ou le partenaire.

La courbure peut aussi être due à la maladie de Lapeyronie. Décrite pour la première fois en 1550 par Falloppio, un anatomiste italien, cette pathologie est assez commune puisqu'elle touche environ 9% des hommes aujourd'hui.

« La cause principale de l'apparition de la maladie de Lapeyronie est liée à un traumatisme de la verge ou à des microtraumatismes répétés (MTR) de l'albuginée (enveloppe tissulaire recouvrant les corps caverneux, réservoirs érectiles du pénis), lors des rapports sexuels notamment. » Il existe d'autres facteurs de risque comme le diabète, le tabac, l'hypertension artérielle... « Une plaque cicatricielle se forme alors à l'intérieur du pénis, entraînant une torsion de la verge, ici du côté de la ou des microblessures. »

Est-ce que c'est grave d'avoir une verge tordue ?

Dans le cas d'un pénis

très rapidement (en quelques mois la courbure peut dépasser les 60°). Et seulement un patient sur deux peut espérer une stabilisation spontanée de la courbure de son pénis. Ainsi, la courbure aura tendance à augmenter en même temps que la gêne du patient. En outre, elle provoquera souvent des douleurs et des dysfonctions sexuelles et aura un retentissement psychologique sur le patient et le couple. »

Comment reconnaître une maladie de Lapeyronie ?

La douleur

« Dans 40 % des cas, lors de la première phase de la maladie (stade inflammatoire), on ressentira une douleur. Cette douleur durera classiquement dans les 6 premiers mois de la maladie. Elle peut engendrer une simple « gêne » à l'érection aussi bien qu'une douleur de forte intensité, empêchant le rapport sexuel ou entraînant un réveil nocturne. La douleur peut être provoquée par la palpation de la plaque à l'état flaccide (qui n'a pas de tenue). »



Un homme

Elle peut très rarement être accompagnée de troubles de la sensibilité au niveau du gland. Mais attention, elle peut aussi être absente : dans un tiers des cas, la déformation survient sans douleur d'où une consultation parfois tardive.

Une insuffisance érectile

Elle est retrouvée dans 10 à 50% des cas. Elle peut être liée à la douleur, à une gêne à la pénétration à cause de la courbure, à un manque de rigidité global.

Une déformation de la verge

Majoritairement dorsale (vers le haut) et latérale (vers le côté), respectivement 45% et 30%. Dans tous les cas, c'est votre urologue qui pourra poser un diagnostic et c'est avec lui que vous discuterez afin de trouver le traitement le plus adapté à votre cas.

Qui est touché par cette maladie ?

Le risque d'apparition de la maladie de Lapeyronie augmenterait avec l'âge puisqu'elle est estimée à 7% après 50 ans. Mais elle touche également des hommes jeunes, dès 20 ans, et elle doit être systématiquement recherchée en cas de signes cliniques évocateurs.

Faut-il forcément traiter une courbure du pénis et comment ?

« Dans le cas d'une courbure congénitale de la verge, c'est à l'appréciation

du patient : on peut très bien vivre avec un pénis tordu. Mais si l'on décide de la redresser, on devra opérer, les techniques médicamenteuses ne fonctionnant pas dans ce

traitement de la plaque afin de renforcer la rigidité de l'érection. La technique de plicature semble offrir de bien meilleurs résultats que celles impliquant excision/incision.

Y a-t-il des moyens naturels pour prévenir la maladie ?

Il n'existe pas de réelle guérison artificielle ou naturelle, mais on peut toutefois prendre quelques précautions : faire attention lors des rapports sexuels (principalement dans les positions où la femme est au-dessus l'homme) ; protéger ses « bijoux de famille » et le reste en tout temps ; faire le plein de vitamine E (la vitamine E a des effets antioxydants qui limitent la formation de la fameuse plaque caractéristique de la maladie de Lapeyronie). On peut faire le plein de vitamine E en consommant des aliments comme : son de maïs ou de blé, avocat, sardines en conserves avec arêtes, épinards bouillis, noix, soja, les huiles végétales etc...

Y a-t-il des moyens naturels pour redresser la verge ?

Exercices de traction : avec un dispositif de pompe appelé Vacuum, le patient peut faire chez lui des exercices à raison de 2 fois 10 minutes par jour pendant 4 mois ou faire des exercices que son urologue lui aura montré. Extenseur de pénis : à laisser en place pendant 6 à 9 heures par jour pendant 6 mois. Préconisé en particulier lors de la première phase de la maladie de Lapeyronie.

Choisir d'intervenir par une opération chirurgicale ou, au contraire, de ne pas le faire peut-il impacter la fertilité ? La réponse est claire : Non, jamais. Vous l'aurez compris, les pénis tordus sont répandus et ne gênent parfois pas. Et dans le cas d'une maladie de Lapeyronie, de nombreuses solutions existent pour redresser l'engin. Tout va bien donc.

Edem Dadzie
Expert : **Dr Marc Galiano**,
chirurgien urologue-
andrologue et auteur
de **Mon sexe et Moi** (éd.
Marabout)

cas-là ». Dans le cas d'une maladie de Lapeyronie, il conviendra presque systématiquement de la traiter.

Comment traiter une maladie de Lapeyronie ? Les moyens médicaux

Des antioxydants sous forme de compléments alimentaires, mais aussi des antalgiques ou anti-inflammatoires (Potaba, la colchicine ou la pentoxifylline), peuvent être prescrits lors de la phase inflammatoire. Des injections de corticoïdes au niveau de la plaque (ou de vérapamil, ou interféron), à raison d'une injection par semaine et jusqu'à quatre au total, peuvent s'avérer nécessaires.

Les interventions chirurgicales possibles

Si les traitements n'ont pas fonctionné, une opération peut alors être envisagée. Il existe trois types d'opérations : une plicature (intervention chirurgicale consistant à plier sur lui-même un tissu ou un organe). Cette technique est préconisée pour des courbures inférieures à 60°, elle consiste pour le chirurgien à contrarier la courbe en réaxant le pénis au moyen de fils de sutures.

Une incision : généralement, pour des courbures supérieures à 60°, cette opération implique le retrait de la plaque. Des implants pénien : en cas de dysfonctions érectiles importantes, un implant pénien est associé au

Textile

La PIA recrute 1000 jeunes togolais

La Plateforme industrielle d'Adétikopé a lancé un appel à candidatures pour le recrutement de 1 000 jeunes togolais. L'appel lancé depuis le 2 février dernier prend fin le 28 février 2022 et permettra à la Plateforme de recruter des jeunes pour son industrie textile.

Faire de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) un outil de promotion de l'emploi des Togolais, particulièrement des jeunes, c'est l'un des objectifs des autorités togolaises. Plus de 35 000 emplois directs devraient être créés grâce à cette zone industrielle.

La première plus vaste opération de recrutement de la Plateforme industrielle d'Adétikopé est lancée. Elle permettra de recruter 1000 jeunes togolais dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans. Les candidats doivent

avoir un niveau d'éducation minimum de 4ème et maximum du Bac.

La PIA indique qu'un parcours de formation sur le métier du textile est prévu pendant 6 mois, pour accompagner les nouvelles recrues.

Pour postuler, les candidats doivent envoyer leurs CV au plus tard le 28 février 2022 aux adresses suivantes : hr.togo@arisenet.com, ou à l'adresse mail de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), recrutement@anpetogo.org ou encore à l'association Be a Blessing : as2btogo@gmail.com.

Myriam Dossou-d'Almeida, lors de la revue annuelle

as2btogo@gmail.com.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est issue d'un partenariat entre la République togolaise et Arise IIP. Son investissement total s'élève

à 130 milliards de FCFA. Elle est opérationnelle depuis janvier 2021.

Arise Integrated Industrial Platforms (IIP) est une joint-venture entre Africa Finance Corporation (AFC)

et Olam International Ltd (Olam). Elle est spécialisée dans les zones industrielles intégrées et son portefeuille comprend actuellement GSEZ, GDIZ, PIA et SAG.

Félix Tagba

Acteurs portuaires

Kokou Edem Tengue a assisté aux travaux du comité de dialogue et de concertation

Le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Kokou Edem Tengue a pris part au début des travaux du comité de dialogue et de concertation des acteurs portuaires le 1er février 2022. Plusieurs points ont été évoqués au cours de ces travaux.

Les discussions ont porté sur les enseignements tirés de l'opérationnalisation du port sec d'Adétikopé et les doléances relatives au transit des véhicules d'occasion vers le Burkina Faso et le Niger.

Le ministre Kokou Edem Tengue est revenu sur la revue des atouts de l'opérationnalisation du Port sec franc d'Adétikopé. Il a donné une explication détaillée des différents frais de services associés au Port sec d'Adétikopé,

les coûts cachés des opérations d'enlèvement de conteneurs, les surestaries et détentions payées...

Concernant les atouts du guichet unique, M. Tengue a promis une solution définitive sur la hausse des coûts de transit et des lenteurs administratives à la réunion du comité de procédure de Seguce (Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo) du 2 février 2022. Une étude des mesures de réduction des coûts liés au transfert des



Edem Kokou Tengue au cours des travaux

conteneurs sur Adétikopé est envisagée.

Le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière a

encouragé le comité de dialogue et de concertation à faire remonter les préoccupations des acteurs du secteur logistique.

Depuis 2014, le trafic au Port autonome de Lomé a connu une hausse de plus de 300 %.

Félix T.

5 février 2005-5 février 2022 **Suite de la page 3**

Retour sur le jour le plus redouté dans l'histoire récente du Togo

... habitants de la capitale, qui partageaient un peu plus la vie du chef de l'Etat, ne se doutaient de rien. Le journaliste apparaît, et au lieu de dérouler les titres comme d'habitude, annonce que le Premier ministre d'alors, Koffi Sama avait une information importante pour ses compatriotes. « La catastrophe nationale », le général Gnassingbé Eyadema n'est plus... Une véritable douche froide...

les Togolais ne pouvaient pas croire leurs yeux et leurs oreilles... Était-ce une blague de mauvais goût ? un mauvais rêve duquel on allait se réveiller bientôt ? « Une autre ruse du régime » ? se demandaient certains de ses opposants. « Eyadema aussi meurt » ? se questionnaient certains Togolais. Et pourtant... il était aussi un mortel. Mais, le mythe qui entourait le personnage sans oublier la grandeur de son

pouvoir, sa puissance, sa forte réputation sur le continent africain et au-delà, avaient fait que certaines personnes doutaient de sa mort. Le qualificatif de « baobab », lui allait bien.

Tant ses soutiens que ses opposants redoutaient sa mort parce que nul ne pouvait deviner la tournure que prendraient les événements. Beaucoup craignaient notamment la guerre civile que

le général Eyadema avait réussi à éviter depuis les années 60, et surtout dans les années 90, et jusqu'à sa mort en 2005. D'autres encore craignaient des règlements de compte de tout genre. Finalement, le Togo n'a pas connu le pire, même s'il faut regretter les événements d'avril 2005.

17 ans après, l'on s'en souvient comme si c'était hier. Le pays a fait du chemin, la consolidation

de la paix et de la sécurité est un acquis à préserver à tout prix. Sur la base de cette fondation, le Togo poursuit son développement qui se veut durable et inclusif, à travers son industrialisation récemment amorcée. Pour tout dire, l'héritage du général Gnassingbé Eyadema, « le père de la nation », est très bien conservé.

E. Dadzie

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE

CHINE PROMESSES AFRICAINES

SPÉCIAL 26 PAGES

SPÉCIAL
BÉNIN

24 PAGES

N° 3109 - FÉVRIER 2022

jeune **afrique**

www.jeuneafrique.com

BURKINA
KABORÉ,
CHRONIQUE
D'UNE CHUTE
ANNONCÉE

RWANDA
PAUL KAGAME
« Les coups
d'État sont le fruit
de la mauvaise
gouvernance »

TUNISIE
Kaiser Saïed

MALI
ASSIMI GOÏTA
ENQUÊTE SUR L'HOMME
QUI DÉFIE LA FRANCE

Qui est-il vraiment?
Jusqu'où ira-t-il?
Révélations
sur un putschiste
qui impose sa loi.

Allemagne 9 € - Belgique 9 € - Canada 12,99 \$ CAN
Espagne 9 € - France 7,90 € - Italie 9 €
Maroc 9 MAD - Mauritanie 200 MRU - Pays-Bas 9,20 €
Portugal 9 € - RD Congo 10 USD - Suisse 15 CHF
Tunisie 8 TUN - TOM 1 000 XPF - Zone CFA 4 800 F CFA
ISSN 1350-1283



N° 3109 - FÉVRIER 2022

**EN VENTE DÈS MAINTENANT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !**

www.jeuneafrique.com

